



CHSCT 09/02/2018

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT de la Gironde,

Il n'est pas dans les habitudes de l'Unsa Education de lire des déclarations préalables dans cette instance. Convaincus que nous sommes qu'elle est avant tout un lieu de réflexion, de protection de nos collègues et de proposition d'améliorations de leurs conditions de travail, nous adhérons pleinement au travail collectif qui est engagé dans notre département.

Ainsi l'an passé nous avons abordé les problèmes de températures excessives, de bruit, de locaux insalubres, de postures au travail, de collègues accueillant des élèves aux comportements de plus en plus difficiles à appréhender qui les mettent à mal...

Avec rigueur et sérieux, les membres du CHSCT n'ont eu de cesse d'alerter l'administration sur la dégradation des conditions de travail des personnels, s'appuyant sur le suivi des fiches SST, et les visites d'établissements. Nous constatons que la situation se dégrade au fil des années ; nos collègues, qui continuent à aimer leur métier, le disent tous, premier ou second degré, enseignants ou non enseignants. Cette dégradation se mesure à différents niveaux.

Pour commencer, ce sont les nombreuses mesures injustes et inacceptables qui viennent impacter la Fonction publique (gel du point d'indice, hausse de la CSG non compensée, report du PPCR, retour du jour de carence et bientôt incitation à démissionner).

Puis, la valse des annonces du ministre de l'Éducation Nationale qui créent un climat de crispation, de méfiance et de défiance.

Les effets de la suppression massive des emplois de vie scolaires se font sentir davantage de jour en jour, tant dans le premier degré (aide administrative aux directeurs) que dans le second degré (vie scolaire).

Au plan local, nous sommes actuellement dans la période critique où les difficultés de remplacement dans le 1^{er} degré sont le plus visibles et génèrent stress et culpabilité chez nos collègues. Cette problématique est récurrente dans notre département malgré les créations de postes de remplaçants lors des cartes scolaires de ces dernières années.



La dotation carte scolaire 1^{er} degré pour le rentrée 2018 est positive en Gironde avec 113 postes. Cependant, si cette dotation ramenée à la hausse démographique est nettement en progrès avec 1 enseignant pour 6 élèves contre 1 pour 11 l'an passé, cela ne suffira pas pour améliorer les taux d'encadrement de toutes les écoles de Gironde. Quant à la dotation des moyens pour le second degré, en deçà de celle de l'année passée, elle n'est pas à la hauteur de la croissance démographique attendue, dégradant le taux d'encadrement global en collèges et lycées. Or l'effectif dans les classes est un élément majeur de la qualité des conditions de travail. Le ministre a d'ailleurs bien compris que cela avait une incidence sur la réussite scolaire avec la priorité du dédoublement dans les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire.

L'impossibilité de mobilité géographique ou une mobilité géographique par défaut dans les mouvements interdépartemental et intradépartemental ont de fortes conséquences sur la vie personnelle des agents.

La liste pourrait facilement s'allonger (refus des temps partiels, blocage des demandes de mobilité professionnelle, manque de moyens pour accueillir correctement nos élèves à besoins particuliers ...), toutes ces raisons qui participent à cette alarmante dynamique de dégradation .

Comment imaginer que tous ces signaux négatifs n'aient pas de conséquences néfastes sur la qualité de notre service public. Les agents publics sont fiers de leur mission et la mène consciencieusement. Ils représentent un atout et une force pour notre pays. Le gouvernement serait bien inspiré de le comprendre.

L'Unsa-Education continuera d'agir et d'exiger l'amélioration des conditions de travail et de revendiquer le renforcement des prérogatives et moyens du CHSCT.